



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2614
7 septembre 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Ils nous font les poches Ripostons !



Éducation
**La pénurie
organisée**

Page 3

Allemagne
**L'extrême droite
à l'offensive**

Page 6

Palestine
**La violence et le
mépris de Trump**

Page 7

Face aux attaques gouvernementales, le monde du travail doit riposter!

Macron et son gouvernement, d'ordinaire si arrogants, font leur rentrée dans une certaine fébrilité. Avec l'affaire Benalla, la croissance en berne et une impopularité record, ils avaient déjà fort à faire. Et voilà que Nicolas Hulot a démissionné, forçant Macron à remanier dans l'urgence et à lui trouver un remplaçant.

Hulot a servi de caution verte à un gouvernement pour qui l'écologie n'est qu'un affichage. Sa démission est un aveu : dans le système capitaliste, les intérêts des entreprises et les profits privés priment sur l'environnement et la santé publique. Son remplaçant sera tout aussi impuissant et complice de cette logique sinistre.

Autre sujet de fébrilité : Macron ne savait plus trop ce qu'il voulait concernant le prélèvement de l'impôt à la source. Cela fait longtemps que l'État voudrait, comme dans d'autres pays, disposer directement de l'impôt, sans aller le réclamer aux salariés l'année suivante.

Mais du coup, à partir de la mise en place de la réforme le 1^{er} janvier prochain, le salaire net ou la pension de retraite versés chaque mois aux travailleurs imposables seraient réduits de 50, 100 ou 200 euros. Ce n'est certes pas ce qui dérange Macron ! Mais le fait que les salariés constateront, en temps réel, la faiblesse de leur salaire net sera embarrassant. Dure tâche, que de tenter de faire prendre les vessies pour des lanternes... Macron aurait pu d'autant plus reculer sur cette réforme que les patrons ne souhaitent pas que leurs salariés constatent la faiblesse de leur salaire réel, voire veuillent du coup réclamer des augmentations.

Les salariés n'ont aucun intérêt au prélèvement à la source : leur situation financière sera encore mieux connue de leur patron, alors qu'à l'inverse ils ne savent rien des revenus de leur employeur. Et prélèvement à la source ou pas, l'impôt sur le revenu continuera d'être payé par les salariés, alors que l'impôt sur la fortune a été supprimé.

Le gouvernement va continuer à servir les intérêts des plus riches, même si cela doit le rendre encore plus impopulaire. L'inflation repart de plus belle, mais il vient d'annoncer que les allocations familiales, les allocations logement et les pensions de retraite ne seraient plus indexées sur les prix. Tandis

qu'en un an, ceux-ci ont augmenté de 2,3 %, les allocations et les pensions n'augmenteront que de 0,3 %. Les retraités, déjà frappés par la hausse de la CSG, perdront encore plusieurs centaines d'euros de pouvoir d'achat.

Le gouvernement a aussi annoncé des dizaines de milliers de suppressions d'emplois de fonctionnaires. Par ailleurs, 260 000 emplois aidés ont déjà été supprimés en deux ans, et le gouvernement veut encore tailler dans leurs effectifs. Toutes ces suppressions se traduiront par autant de chômeurs supplémentaires, et elles dégraderont encore plus des services utiles à la population.

Quant à l'assurance-chômage, le Medef veut diminuer les indemnités et leur durée, et la ministre du Travail Muriel Pénicaud a expliqué hier que le gouvernement « n'avait aucun tabou », façon hypocrite de dire qu'il voudrait les réduire. Et le Premier ministre Édouard Philippe, lui, s'en est pris aux arrêts maladie, trop nombreux à ses yeux.

Enfin, le gouvernement prépare une réforme des retraites, qui augmenterait la durée de cotisation et réduirait le montant des pensions.

C'est l'austérité pour les salariés et les retraités, mais pour les entreprises françaises, l'argent coule à flot. En 2017, elles ont versé 44 milliards d'euros à leurs actionnaires, un record en Europe, et 24 % de plus qu'en 2016 ! Peu de salaires ont connu une telle augmentation. Et pour cause : ces sommes sont directement volées sur notre travail, pour enrichir ceux qui détiennent le capital.

Le 9 octobre, la CGT, FO, Solidaires, les organisations de retraités, d'étudiants et de lycéens appellent à faire grève et à manifester contre la politique du gouvernement. Tout en sachant qu'une seule journée ne pourrait suffire à faire reculer le gouvernement et le patronat, il nous faut bien sûr y participer.

Les travailleurs ne doivent pas accepter la baisse des salaires et des pensions et la dégradation de leurs conditions d'existence. Alors, à l'heure des bonnes résolutions de rentrée, face aux attaques du patronat et du gouvernement, préparons-nous à rendre enfin les coups !

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Impôt à la source : les inquiétudes de Macron 3



Rentrée scolaire : pénurie organisée 3



Transports en commun : la gratuité s'impose 4



Coquilles Saint-Jacques : pêche et concurrence 4



Lactalis : à qui profite le vol? 4

9 octobre : riposter à Macron et aux patrons 5



Mélenchon : le tricolore d'abord 5

Homéopathie : vérité scientifique ou poule aux œufs d'or? 9

Frais bancaires : ils saignent le malheureux 9

Vallée d'Aspe : un accident annoncé 9



Sonde Parker : le soleil devrait briller pour tout le monde 12

DANS LE MONDE

Allemagne : face à l'extrême droite 6

Argentine : le retour de la crise 6

Russie : recul du pouvoir sur les retraites 7



Palestine : la violence et le mépris de Trump 7

Frontex : plus de gardes contre les migrants 8

Congo : nouvelle épidémie d'Ebola 8

Libye : mourir pour Total et Eni 8

Iles Chagos : les habitants déportés 12

DANS LES ENTREPRISES

La Poste CNP 10



Renault 10

PSA - Valenciennes 11

CHRU - Lille 11



Impôt à la source : les inquiétudes de Macron

Après avoir affirmé que le prélèvement à la source des impôts commencerait au 1^{er} janvier 2019, le gouvernement tergiverse, pour finalement s'en tenir à la date prévue. Prévue par le gouvernement Hollande avant 2016, cette réforme prévoit de prélever l'impôt sur le salaire, chaque mois.

L'État a déjà consacré plus de 195 millions pour financer ce prélèvement à la source car il en escompte des retombées. La première pour lui serait la suppression de 20 000 emplois dans l'administration fiscale, s'ajoutant aux 35 000 postes supprimés depuis quinze ans. Il compte aussi récupérer l'impôt plus facilement et encaisser immédiatement l'impôt de tous ceux qui jusqu'à maintenant payaient par tiers.

Mais, cette mesure, présentée comme technique, a

fini par tourner au casse-tête politique pour Macron et son gouvernement. Pour justifier son hésitation, Macron a évoqué des problèmes techniques. Il est vrai que le bilan sur la phase de tests, qui a fuité dans le journal *Le Parisien*, n'est guère rassurant pour les salariés : de nombreuses anomalies ont été relevées et ont culminé au mois de février avec 352 000 erreurs. L'impôt a par exemple été prélevé deux à trois fois sur un même salaire, des homonymes ont été confondus.

Le ministre Gérard Darmanin a répété ces jours-ci que les problèmes techniques étaient levés. Mais le même ajoute : « Est-ce que, psychologiquement, les Français sont prêts ? » Car le problème pour le gouvernement est politique.

Depuis le début du quinquennat, Macron prétend « redonner du pouvoir d'achat » aux salariés. La réalité est que le pouvoir d'achat des travailleurs ne fait que baisser et depuis longtemps. D'abord parce que la plupart de ceux qui sont passés par le chômage, et ils sont des millions, ne retrouvent souvent que des emplois moins bien payés. Dans les entreprises, de plus en plus de postes sont occupés par des intérimaires ou

des sous-traitants faisant un travail plus dur pour un salaire moindre que les anciens embauchés. Ensuite, même pour ceux qui ont un emploi et un salaire stables, la hausse des prix, dont celui de l'essence, fait reculer le pouvoir d'achat. Et cela, même quand les chiffres gouvernementaux prétendent le contraire. Or, aujourd'hui, le gouvernement avoue lui-même que l'inflation repart avec un taux officiel de plus de 2%.

Dans ce contexte, le prélèvement des impôts à la source aura pour effet immédiat de baisser le chiffre figurant en bas de la feuille de paie. Les salariés pourront voir leur paie diminuer de cent à deux cents euros, même si à la fin et au

bout de l'année, leur revenu ne baisse pas.

C'est cela qui a fait hésiter le gouvernement, inquiet d'une popularité en baisse. Et cela soucie aussi le patronat. Selon le journal patronal *Les Échos* du 31 août : « Ce que de nombreux employeurs redoutent, c'est l'effet psychologique pour les salariés de voir leur rémunération amputée chaque mois du montant de leur impôt ».

En fait, ils craignent que cette mesure, supposée ne pas toucher au pouvoir d'achat, soit pour les travailleurs une goutte d'eau, peut-être symbolique, mais qui fasse déborder le vase, déjà bien rempli, du mécontentement sur les salaires.

Aline Urbain

Rentrée scolaire : pénurie organisée

Emmanuel Macron, sacrifiant à l'exercice habituel, est allé se faire filmer le jour de la rentrée dans un établissement scolaire, un collège situé à Laval en Mayenne. Il était flanqué pour l'occasion de son ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, et de la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel.

Chaque année on a droit aux mêmes images, après quoi les parents peuvent constater combien les moyens alloués à l'école sont insuffisants pour donner une éducation de qualité à tous, et notamment aux plus fragiles. C'est le cas pour les élèves handicapés dont la scolarisation nécessiterait l'aide d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS). On a pu entendre à la radio une mère d'élève angoissée expliquant que l'auxiliaire affectée à son enfant ne l'avait été que sur le papier. En mai dernier, 6 000 élèves étaient en attente d'un

accompagnement, et quand une AVS est accordée elle ne l'est souvent que pour une partie du temps scolaire, ou doit prendre en charge plusieurs élèves.

C'est à tous les niveaux que les moyens ne sont pas à la hauteur de ce qui serait indispensable. En primaire et en maternelle, des classes à effectifs réduits seraient partout nécessaires, bien au-delà de celles qui ont été dédoublées dans les cours préparatoires et élémentaires des seuls quartiers défavorisés. Et pour commencer il faudrait que ces dédoublés ne se

traduisent pas par une aggravation de la situation ailleurs. 800 classes ferment dans les établissements ruraux, 890 postes sont supprimés dans les maternelles, les effectifs de remplaçants fondent. Les collèges et les lycées manquent aussi d'enseignants supplémentaires, alors que 25 000 élèves de plus y font leur rentrée.

La philosophie du gouvernement pour l'école est la même que pour l'hôpital ou d'autres services publics. Selon lui, tout serait une question d'organisation et des moyens supplémentaires ne serviraient à rien. Au nom de ce principe, tout changement se fait à moyens constants. Macron et Blanquer dégarnissent des niveaux pour en renforcer d'autres. Ils occupent le terrain en annonçant des tests d'évaluation,



soi-disant pour permettre aux enseignants de mieux adapter leur pédagogie. Il est vrai que faire passer un questionnaire ne coûte rien, tant qu'il ne s'agit pas de mettre un enseignant de plus devant les élèves pour remédier aux lacunes révélées. Et comme à chaque rentrée on a droit à un nouveau gadget : cette année, l'interdiction du portable

au collège.

Tout cela permet au gouvernement de puiser dans l'argent destiné aux services publics pour le distribuer au grand patronat. Par contre, aux capitalistes, Macron épargne sa philosophie de pacotille sur les vertus de l'organisation pour leur réserver des milliards sonnants et trébuchants.

Daniel Mescla

AGENDA

Les fêtes régionales de Lutte ouvrière

Lyon

Samedi 22 septembre
à partir de 17 heures
et dimanche 23 septembre
de 11 h 30 à 19 heures
Espace Mosaïque
à Saint-Priest
Allocution de Nathalie Arthaud
le samedi à 19 heures

Reims

Dimanche 23 septembre
à partir de 11 heures
Salle Rossini

Toulouse

Samedi 29 septembre
à partir de 18 heures
et dimanche 30 septembre
de 11 heures à 18 heures
Parc des expositions
Allocution de Nathalie Arthaud
le dimanche à 15 heures

Rennes

Samedi 29 septembre
à partir de 15 heures
Centre social Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne
Allocution de Nathalie Arthaud à 18 h 30

Tours

Samedi 6 octobre
à partir de 15 h 30
Salle des fêtes de Saint-Pierre-des Corps
Allocution de Nathalie Arthaud à 19 heures

Grenoble

Samedi 13 octobre
à partir de 15 heures
Salle des fêtes d'Échirolles

Lille

Samedi 13 octobre
à partir de 15 heures
Espace Concorde, rue Carpeaux
Villeneuve-d'Ascq



Transports en commun : la gratuité s'impose

Depuis le 1^{er} septembre, les transports publics sont devenus entièrement gratuits dans l'agglomération de Dunkerque, aussi bien pour les 200 000 habitants que pour tous les autres usagers.

C'était déjà le cas depuis trois ans durant les seuls week-ends, avec une hausse spectaculaire de 50 % de la fréquentation. Parallèlement à la gratuité, le maire et président de l'agglomération promet une amélioration du réseau en termes de fréquence, de nombre de lignes de bus et de confort. Il affirme que les impôts n'augmenteront pas : le manque à gagner, environ 8 millions d'euros par an, sera couvert par l'augmentation de la taxe transport payée par les entreprises, ArcelorMittal et la centrale nucléaire de Gravelines entre autres.

Les avantages de cette gratuité, déjà effective dans un certain nombre de villes moyennes comme Niort, Gap, Aubagne, Compiègne ou Châteauroux, sont évidents : faciliter les déplacements de tous, en particulier ceux des personnes à faible

revenu, supprimer toutes les opérations liées à la perception et au contrôle des tickets, diminuer le poids de la voiture individuelle dans les déplacements, améliorer la qualité de l'air, etc.

Alors pourquoi la gratuité ne s'impose-t-elle pas à toutes les villes ? Dans sa plaquette intitulée « *La gratuité dans les transports publics urbains : une fausse bonne idée* », la chambre patronale du secteur, l'Union des transports publics et ferroviaires, s'essaye à l'expliquer : « *Tous les économistes sont unanimes sur ce point : ce qui est gratuit n'a pas de valeur... Un des risques de la généralisation de la gratuité d'un réseau est le peu de considération des usagers (ils ne sont plus des clients) pour le réseau de transport* », ou encore : « *La gratuité ne favorise pas la prise de conscience du coût de la mobilité.* »

Sans être aussi caricaturaux, nombre de maires ou de présidents d'agglomération restent opposés à la gratuité en invoquant des problèmes de budget. « Si ce ne sont pas les usagers qui paient, ce seront les contribuables », disent-ils en substance. Ou encore ils mettent en avant la complexité des problèmes des très grandes villes, dont le réseau de transport n'est pas comparable à celui des petites. Mais le problème est pourtant le même, en plus aigu encore.

La mise en place de transports en commun nombreux, de bonne qualité, fréquents et gratuits pour les usagers est un problème de budget, et donc de choix, concernant les dépenses et ceux qui doivent les assumer, par exemple le patronat, qui en a besoin pour l'acheminement de ses salariés.

La société, l'environnement, tous les individus gagneraient à une politique de gratuité et c'est cela qui compte.

Bertrand Gordes

Lactalis : à qui profite le vol ?

D'après *Le Canard Enchaîné*, des voleurs se sont introduits sans encombre dans des locaux de la DGCCRF (répression des fraudes) à Paris, le 10 mai, pour en repartir avec trois ordinateurs et une tablette.

Le butin paraît maigre, mais l'une de ces machines contenait des informations sur la procédure de rappel du lait infantile produit dans une usine du groupe Lactalis.

On se souvient qu'en décembre 2017, des enfants ayant consommé du lait issu de cette usine sont tombés malades et des salmonelles ont été retrouvées dans des lots, à la suite de quoi une procédure de rappel avait été lancée. Mais sa mise en œuvre par Lactalis

comme par la grande distribution a constitué un nouveau scandale : des lots incriminés étaient encore en vente plusieurs semaines après le rappel.

Les informations disparues lors du vol auraient donc un lien avec les dysfonctionnements et les responsabilités dans cette affaire. Des parents d'enfants contaminés ont décidé de porter plainte pour dissimulation de preuves car ils ne croient pas à la version officielle selon

laquelle ce vol, visiblement ciblé, serait un pur hasard.

L'absence de fermeté des pouvoirs publics contre Lactalis est, elle, bien avérée. Aucune instruction judiciaire n'a été entamée. L'usine incriminée, qui avait déjà été la source d'une contamination aux salmonelles en 2015, a redémarré en mai, sans que sa production soit mise sur le marché pour l'instant, mais avant même que les causes des multiples dysfonctionnements aient été dévoilées. Comme si cela ne suffisait pas, Lactalis pourra maintenant être mis hors de cause faute de preuves... évanouies dans la nature.

Nicolas Carl

Coquille Saint-Jacques : pêche et concurrence

La télévision a montré, et monté en épingle, la « bataille navale » entre pêcheurs anglais et français, en baie de Seine, autour des gisements de coquilles Saint-Jacques, la nuit du 28 août. Depuis, alors que des négociations entre pêcheurs devaient débiter le 5 septembre, les ministres de la Pêche des deux pays ont parlé d'envoyer des navires militaires sur zone. Il s'agirait, disent-ils, uniquement de faire respecter le droit. Mais lequel ?

Il y a au moins trois règlements en concurrence. Le droit européen oblige simplement à pêcher des coquilles ayant plus de 10 cm de diamètre, dans les zones reconnues par les traités, dont la baie de Seine où les pêcheurs anglais ont des « droits historiques ». Les pêcheurs de Saint-Jacques des côtes françaises ont, d'autre part, créé leur propre règlement. Il comprend la limitation drastique des quantités pêchées, l'encadrement des périodes et même des heures de pêche, un réensemencement des gisements avec du naissain élevé en laboratoire, financé par les licences de pêche, onéreuses et accordées en petit nombre. La ressource est ainsi stable. Son prix de vente en fait un produit de luxe assurant un revenu correct à un petit nombre de patrons pêcheurs et un salaire variable à leurs équipages.

Le troisième règlement consiste en un accord, à clauses variables et incomplètes, entre pêcheurs des deux pays. L'intervention musclée des pêcheurs normands fait suite à ce qu'ils considèrent comme une rupture de ce dernier accord. Ils reprochent aux grands bateaux anglais de faire des prélèvements énormes sans participer au renouvellement de la ressource, ni même s'en soucier.

À cette tension ancienne viennent s'ajouter la perspective du Brexit et de la redéfinition des zones de pêche qui en découlera fatalement entre la Grande-Bretagne, l'Irlande, les pays riverains de la Manche et de la mer du Nord. Les pêcheurs français des ports du nord travaillent essentiellement, géographie oblige, dans les zones britanniques. Ils y ont autant de « droits historiques » que les pêcheurs britanniques en ont sur la baie de Seine, et pour la même raison : la mer, les poissons et les coquillages, même nés en laboratoire, se moquent des frontières et les pêcheurs les suivent du moins jusqu'à ce qu'ils tombent sur les gardes-côtes.

Les ministres concernés et les représentants des organisations de pêcheurs, des grandes sociétés de pêche et de transformation des produits de la mer trouveront sans doute, et au moins pour un certain temps, un nouvel accord tant sur les coquilles que sur les zones de pêche. Il respectera, ou non, la niche écologique et économique construite par les pêcheurs, ou plutôt les éleveurs de coquilles Saint-Jacques. Il laissera, de toute façon, la mer aux mains des grandes compagnies pillant sans limites les ressources marines et exploitant sans vergogne leurs équipages.

Paul Galois



9 octobre : riposter à Macron et aux patrons !

Les attaques du gouvernement contre les travailleurs, actifs, retraités ou sans emploi, n'ont pas cessé de tout l'été et reprennent de plus belle à la rentrée. Des organisations syndicales de salariés, la CGT, FO, ainsi que l'UNEF étudiante et l'UNL lycéenne ont fixé au mardi 9 octobre une journée interprofessionnelle de mobilisation et de grève.

Les travailleurs retraités sont attaqués par le blocage des pensions.

Après avoir été délestés depuis janvier de quelques dizaines d'euros par mois, ils vont encore être volés d'autant, puisque les prix augmentent avec une inflation de 2,3 % par an

constatée en août.

Nombre d'entre eux, qui auront vu leurs rentrées diminuer de quelques centaines d'euros en 2018, en perdront encore quelques centaines d'autres en 2019 et 2020!

Pour les allocations familiales et les aides au

Dé-graissivité des allocations chômage



Assurance-chômage : nouvelles attaques en perspective

À la veille de l'ouverture de négociations entre le patronat et les syndicats sur la future convention d'indemnisation des chômeurs, les attaques en préparation se précisent de plus en plus ouvertement.

Le nouveau président du Medef voudrait dynamiser le système en place, dans lequel déjà la moitié des chômeurs ne reçoivent rien. Il propose de réduire leur indemnisation à une allocation de base gérée par l'État, qui pourrait être éventuellement complétée par un système d'assurance complémentaire soumis à négociation. Autrement dit, le patronat voudrait se laver les mains des conséquences catastrophiques des licenciements qu'il décide.

Du côté du gouvernement, la ministre du Travail a annoncé n'avoir « aucun tabou ». Autrement dit tous les moyens seront bons pour réaliser l'objectif affiché, qui est de diminuer encore de près d'un milliard d'euros le budget destiné à indemniser les chômeurs.

Les pistes d'économies

évoquées par tous ces défenseurs du patronat pourraient signifier une plus grande dégressivité des allocations chômage.

Les autres moyens envisagés consisteraient à réduire le montant ou la durée d'indemnisation des chômeurs, voire la possibilité de cumuler pendant un temps une partie de ces allocations avec le revenu d'un petit boulot.

C'est clairement une aggravation de la situation des travailleurs déjà au chômage qui se prépare. Mais c'est aussi une attaque contre l'ensemble du monde du travail, placé sous la menace permanente de se retrouver privé d'emploi avec une indemnisation diminuée ou réduite à des petits boulots précaires à durée de plus en plus limitée.

Gilles Boti



logement, il en ira de même.

D'autres attaques sont déjà programmées, telles que les suppressions de postes dans la fonction publique, la quasi-disparition des emplois aidés, la réforme des retraites, les menaces contre les chômeurs...

alors que le chômage continue de peser sur six millions de personnes.

Ces milliards récupérés en rognant le pouvoir d'achat de la classe ouvrière, et particulièrement des plus anciens et des plus pauvres, sont distribués aux

plus riches, grands patrons et financiers.

Organiser une riposte collective, la plus massive possible, des travailleurs actifs, chômeurs et retraités s'impose, à commencer par la journée du 9 octobre.

Viviane Lafont

Mélenchon : le tricolore d'abord

« Est ce que ces gens me reprochent d'aimer mon pays ? Oui j'aime ma patrie ; oui j'ai ramené le drapeau bleu blanc rouge dans les manifs, j'ai ramené La Marseillaise. » Telle est la réponse de Jean-Luc Mélenchon sur BFMTV à Benjamin Griveaux, le porte-parole du gouvernement qui disait avoir « peur que Jean-Luc Mélenchon, qui se dit internationaliste, soit au fond un nationaliste de première catégorie ».

On a les sujets de fierté qu'on peut ; pour Mélenchon, c'est le fait d'avoir éliminé le drapeau rouge et le chant de *L'Internationale* des manifestations. Il est vrai qu'ils ont déjà été abandonnés par le Parti communiste, qui a introduit le drapeau tricolore dans les manifestations ouvrières, pas gêné de brandir ce qui est le drapeau des patrons et de la bourgeoisie française contre les travailleurs.

Interrogé sur les migrants accueillis en Allemagne, Mélenchon a répondu que,

dans ce pays, « n'importe quoi a été fait » dénonçant une politique favorable au patronat. « Il y avait déjà des emplois à un euro de l'heure, Madame Merkel a inventé des emplois à cinquante centimes pour les migrants. » Ses propos font écho à ses déclarations en août à Marseille « Honte à ceux qui organisent l'immigration par les traités de libre-échange et qui utilisent ensuite pour faire pression sur les salaires et les acquis sociaux. »

C'est là une façon de s'en prendre aux migrants

parce qu'ils pèsent sur les salaires, et aussi de critiquer ceux qui, comme le gouvernement Merkel, les ont laissés entrer.

Mais nulle part le patronat européen n'a attendu les migrants pour inventer nombre de contrats sous-payés et les imposer aux travailleurs. Prétendre que l'on peut assurer un sanctuaire aux travailleurs des pays les plus riches en leur évitant la concurrence des migrants est une façon d'éviter de mettre en cause les capitalistes alors que, pour lutter contre ceux-ci, l'intérêt des travailleurs est de parvenir à intégrer les migrants pour en faire leurs compagnons de lutte.

Le nationalisme, même à la sauce Mélenchon, est un poison pour le monde du travail.

Inès Rabah

14, 15 et 16 septembre : Lutte ouvrière à la Fête de L'Humanité

Lutte ouvrière aura un stand à la Fête de l'Humanité. Il sera situé avenue Olga Bancic, près du Village du monde. Des débats seront organisés chaque jour :

- Vendredi 14 septembre à 19 heures,
- Samedi à 16 heures et à 20 heures,
- Dimanche à 12 heures

sur le thème : Défendre les perspectives communistes révolutionnaires et faire revivre les idées de lutte de classe au sein du monde ouvrier.

Dimanche 16 septembre à 14 heures, Nathalie Arthaud interviendra sur le thème : Qu'est-ce qu'être communiste aujourd'hui ?

Il y aura aussi une librairie avec des ouvrages sur le mouvement ouvrier et les publications de Lutte ouvrière. Venez nombreux !

Allemagne : face à l'extrême droite

Dans la nuit du samedi 25 août, plusieurs hommes ont été blessés lors d'une rixe, dont l'un, poignardé, a succombé à ses blessures. Dans cette ville de Saxe, en ex-Allemagne de l'Est, l'extrême droite est implantée depuis longtemps et elle s'est jetée sur le drame.

Pour être tragique, l'affaire restait de l'ordre du fait divers. Mais, apprenant que deux jeunes réfugiés (un Irakien et un Syrien) étaient soupçonnés, l'extrême droite a sauté sur l'occasion, faisant courir sur les réseaux sociaux rumeurs et mensonges sur les circonstances du drame et appelant à manifester. Ces rassemblements ont été l'occasion d'un déferlement de haine raciste et des scènes de chasse à l'homme se sont déroulées. Depuis, plusieurs agressions racistes ont eu lieu et quelques journalistes et militants de gauche ont aussi été pris pour cible.

L'homme de 35 ans poignardé lors de la rixe était germano-cubain et foncé de peau. Les amis avec lesquels il se trouvait ce soir-là étaient germano-russes : comme l'ont exprimé ses proches, c'est seulement mort que les néo-nazis peuvent l'utiliser ; vivant, il aurait pu être leur victime !

L'extrême droite est présente de longue date dans quelques régions d'Allemagne, et notamment en Saxe, avec y compris une frange violente. Mais elle était très minoritaire, voire marginalisée, et jusque-là la



Sur la pancarte : «Parce que Chemnitz est multicolore et non brune #nous sommes plus nombreux»

situation ne lui permettait pas de s'exprimer si ouvertement. Cette fois, forts des succès électoraux récents du parti AfD (Alternative pour l'Allemagne), et encouragés par la poussée générale des idées réactionnaires, divers groupes d'extrême droite, hooligans, Pegida, néonazis et autres cogneurs se sont sentis de passer à l'acte. C'est la première fois que ces mouvements, organisations et partis manifestent ensemble pour une démonstration de force.

Venus à Chemnitz de toute l'Allemagne, les manifestants ont réussi à être plusieurs milliers. Par leur violence verbale et physique, ils franchissent une étape symbolisée par les saluts hitlériens.

L'impuissance de la classe politique est frappante.

Certains semblent effrayés, beaucoup se sont faits discrets, sur la défensive, évoquant sans cesse «l'État de droit» qui ne permet pas de tels excès... pendant que les passages à tabac continuent. Plusieurs ont aussi tenu à afficher une certaine solidarité, si ce n'est avec les néonazis du moins avec les racistes, en évoquant leur compréhension pour ceux qui «pleurent le mort», tout en ajoutant que, dans une démocratie, on ne peut pas «se faire justice soi-même».

Les dirigeants politiques sont impuissants à faire reculer l'extrême droite car c'est ce qu'ils font au pouvoir qui nourrit frustrations et désillusions. Et quand les migrants sont mis en avant comme boucs émissaires, rendus responsables de tous les maux et misères, cela leur

évite aussi de nommer les véritables responsables.

Les liens entre l'extrême droite, y compris violente, et une partie de la police de Saxe ont également été mis en évidence. Lors d'un rassemblement d'extrême droite à Dresde, une équipe de la télévision publique allemande a par exemple été empêchée de filmer par la police. Des policiers sont membres de l'afd, voire néonazis, et deux d'entre eux viennent d'être suspendus pour avoir fait le salut nazi dans une manifestation. À Chemnitz, l'extrême droite a aussi rendu public le mandat d'arrêt contre le suspect, comportant le nom et l'adresse de ce réfugié, document vraisemblablement remis par un policier. L'armée abrite aussi des activistes d'extrême droite et ferme les yeux. Les

gouvernements successifs n'ont évidemment jamais rien entrepris contre ce noyautage de l'appareil d'État.

Face aux démonstrations de l'extrême droite, plusieurs contre-manifestations, réunissant également plusieurs milliers de personnes, ont été organisées depuis une dizaine de jours. Lundi 3 septembre, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont assisté à Chemnitz à un grand concert rock contre le racisme et les violences faites aux étrangers.

Ces événements sont un choc pour beaucoup. Il faut qu'ils amènent à se poser toutes les questions, à comprendre les causes de ce retour d'une barbarie qu'ils pensaient révolue et surtout réfléchir à comment prendre le mal à la racine.

Alice Morgen

Argentine : le retour de la crise

Depuis le début de l'année, l'inflation est de retour en Argentine. Elle est officiellement de plus de 25 % et le peso a perdu la moitié de sa valeur. Le 3 septembre, le président Macri a annoncé un plan drastique d'économies : une dizaine de ministères vont être supprimés et il va à nouveau sabrer dans les dépenses publiques.

Macri avait remporté l'élection en dénonçant la situation laissée par la péroniste Cristina Kirchner, sa corruption et celle de son entourage, mais aussi une forte inflation et une dévaluation du peso. Tous les Argentins en mesure de le faire échangeaient alors leurs pesos contre la monnaie américaine, plus stable.

Macri avait inauguré sa présidence en 2016 en remboursant les créances

de l'Argentine, rachetées par des fonds spéculatifs, soit 4,6 milliards d'euros. Cela lui a permis d'emprunter à nouveau 142 milliards de dollars sur les marchés financiers et d'augmenter ainsi la dette argentine de 42 % ! Mais la hausse du dollar a alourdi cette dette, ramenant l'inflation et la spéculation sur le peso.

Pour attirer les capitaux étrangers, Macri a supprimé le contrôle des changes. Mais

les capitaux sont volages : une fois pris leur profit, ils repartent vers d'autres spéculations sans laisser le moindre investissement utile et durable. De 2016 à 2017, la fuite des capitaux a explosé, passant de 6,4 à 15,7 milliards de dollars par an et, pour les huit mois écoulés de 2018, elle est déjà de 20 milliards. Pour contrebalancer cette fuite, la banque centrale argentine puise dans ses réserves, mais celles-ci sont limitées.

Macri est donc à son tour frappé par les mêmes maux qu'il dénonçait chez sa rivale péroniste. Mais, contrairement à elle, il a décidé de renouer cette année avec le Fonds monétaire international (FMI). Comme

ce dernier n'accorde pas de prêt sans la contrepartie de plans d'austérité aggravés, Macri les multiplie au point que les centrales syndicales, au départ attentistes à son égard, ont déjà appelé à trois journées d'action. Des journées d'autant plus suivies que la situation des travailleurs ne cesse de se dégrader : salaires insuffisants, licenciements, hausses des tarifs publics multipliés par cinq ou dix, etc.

De plus, l'appel au FMI est mal vécu par la population. Il y a douze ans, le gouvernement péroniste de Nestor Kirchner avait réglé ses dettes auprès du FMI, en un seul versement, comme

pour ne plus y revenir. Pour les Argentins, du moins ceux qui ne sont ni patrons, ni banquiers ou spéculateurs, le FMI est associé au krach de décembre 2001 qui avait plongé brutalement la majorité de la population dans le chômage et la pauvreté.

Même si Macri a prétendu, en annonçant son plan, qu'il ménagerait les plus démunis, les conditions d'existence des classes populaires ne peuvent qu'empirer. Les confédérations syndicales CGT et CTA appellent d'ailleurs à deux journées de mobilisation les 24 et 25 septembre.

Jacques Fontenoy

Russie : recul du pouvoir sur les retraites

Poutine a convoqué la télévision le 29 août, pour s'adresser au pays sur la réforme des retraites, qui recule fortement l'âge de la cessation d'activité, inchangé depuis les lendemains de la révolution d'Octobre 1917. Une réforme qui, pour la première fois en 18 ans de règne de Poutine, a vu une fronde sociale se dresser contre une décision du pouvoir russe.

Fin juin, en plein Mondial de football, le Premier ministre Medvedev avait annoncé que l'âge de départ en retraite passerait de 55 à 63 ans pour les femmes et de 60 à 65 ans pour les hommes. Le Kremlin espérait que la population resterait les yeux braqués sur les stades. Peine perdue: des rassemblements de protestation ont eu lieu dans beaucoup de villes, malgré l'interdiction de manifester sous prétexte de compétitions.

Deux mois plus tard, la «réforme» ne passe toujours pas, pas plus que la hausse de 18 à 20 % de la TVA promulguée en même temps. Du coup la cote de popularité de Poutine a chuté de 80 %, juste après sa réélection en mars, à 67 % en juillet. Cela, même s'il a envoyé Medvedev au charbon en le laissant annoncer ces «réformes» qu'il savait impopulaires.

Alors, Poutine a cherché à se poser en arbitre proche des petites gens. Il a exposé sur un ton paternaliste les raisons démographiques (la population ne cesse de se réduire), sociales (le ratio un retraité pour deux actifs) et économiques (le manque

de main-d'œuvre, car la jeune génération est trop peu nombreuse pour remplacer les partants) qui obligeraient à revoir le système de retraites. En même temps, il a proposé de ramener de 63 à 60 ans le nouvel âge de départ en retraite des femmes, disant qu'il serait «incorrect» d'agir autrement. Cette

«correction», il a donc fallu l'apprendre à Poutine par des semaines de manifestations!

Finalement il a dû lâcher un peu de lest et c'est une première. C'est surtout un encouragement pour celles et ceux qui refusent une «réforme» qui ferait que les hommes partiraient en retraite à 65 ans pour mourir aussitôt, ce que dénoncent des pancartes de manifestants, l'espérance de vie masculine étant de 66 ans en Russie. Quant aux femmes, leur présence très visible, sinon majoritaire dans les actions de protestation, a assez dit ce qu'elles pensent des huit

années de plus au travail que le pouvoir voulait leur imposer. En particulier parce que, après une vie de labeur, c'est sur les babouchkas (les grand-mères) que repose la charge de garder les petits-enfants, ce qui est indispensable pour que le père et la mère puissent travailler, donc rapporter deux paies à la maison, les familles populaires ne pouvant s'en tirer avec un seul salaire.

Poutine a aussi évoqué des exceptions à sa réforme pour les mères de familles nombreuses, les mineurs, les cheminots, les salariés de la

chimie et de la métallurgie, les sauveteurs de Tchernobyl et, bien sûr, les militaires et les policiers sur lesquels il veut pouvoir compter. Il espère que cela réduira la masse des mécontents.

Mais dans certaines entreprises, son intervention télévisée semble avoir recueilli surtout des critiques. Quatre jours plus tard, elles retentissaient dans la rue. Le 2 septembre, les autorités ont annoncé 7500 manifestants à Moscou, et il y en a eu, entre autres, 2500 à Saint-Petersbourg, un millier à Samara...

Pierre Laffitte



Contre la réforme des retraites, dans le cortège du KPRF (Parti communiste), à Moscou.

Palestine : la violence et le mépris de Trump

Les États-Unis ont annoncé vendredi 31 août la fin de leur participation à l'Unrwa, l'agence onusienne créée en 1949 pour répondre aux besoins des plus de 750 000 Palestiniens contraints de fuir leurs logements et leurs terres après la création de l'État d'Israël.

Aujourd'hui, 5,3 millions de personnes réparties entre la Jordanie, le Liban, la Syrie, la Cisjordanie et Gaza bénéficient de ce statut de réfugiés et l'Unrwa apporte une aide sous différentes formes à trois millions d'entre elles. Elle gère ainsi 711 écoles accueillant plus de 500 000 élèves et de nombreux centres médicaux. Elle emploie plus de 20 000 personnes dans la région, en majorité des Palestiniens, chaque salaire nourrissant des familles entières. Une partie des Palestiniens dépendent directement pour leur survie de l'aide alimentaire de l'Unrwa, en particulier dans

la bande de Gaza, toujours soumise au blocus israélien.

Avec la décision des États-Unis, principal contributeur de l'Unrwa, «fin septembre, l'Unrwa n'aura plus un sou, y compris pour les écoles et les centres médicaux», a déclaré son porte-parole.

Tout en garantissant un soutien indéfectible à leur allié israélien, les prédécesseurs de Trump à la Maison-Blanche cherchaient tout de même à entretenir leur image de médiateur au Proche Orient, ne serait-ce que pour tenir compte des opinions publiques des États arabes alliés des États-Unis. En partie pour des raisons de politique intérieure, Trump

a fait le choix d'apporter un soutien ouvert au gouvernement israélien de Netanyahu, l'encourageant ainsi à se montrer toujours plus intransigent face aux revendications palestiniennes.

Les dirigeants israéliens ont toujours contesté l'existence de l'Unrwa, affirmant qu'il n'y avait pas lieu de considérer les Palestiniens comme des réfugiés et d'entretenir ainsi parmi eux la revendication d'un droit au retour sur les terres dont ils avaient été spoliés.

Depuis plusieurs mois, l'Autorité palestinienne refuse de participer à des simulacres de négociations tant il est évident que rien ne peut en sortir au vu de l'attitude provocatrice du gouvernement israélien. En réponse, pour faire plier les dirigeants palestiniens,

Trump utilise le chantage économique avec tout le cynisme et la brutalité dont il est coutumier. En étranglant financièrement l'Unrwa, il va aggraver dramatiquement les conditions de vie de la population palestinienne.

Cette attitude ne peut qu'alimenter encore la révolte légitime des Palestiniens condamnés, pour des millions d'entre eux, à vivre depuis des décennies dans des camps de réfugiés.

Marc Rémy



Elles risquent d'être privées d'école suite à la décision de Trump.

Frontex : plus de gardes contre les migrants

L'agence européenne Frontex, chargée de surveiller les frontières de l'espace Schengen, devrait voir ses effectifs multipliés par sept et passer dès 2020 de 1 500 à près de 10 000 gardes-côtes et gardes-frontières.

Le budget de Frontex devrait, lui, grimper de 94 à 300 millions d'euros annuels, pour approcher les 500 millions en 2027.

Pourtant, les migrants cherchant à rejoindre l'Europe sont moins nombreux, 75 000 étant arrivés depuis le 1^{er} janvier, contre 250 000 en 2017 et plus d'un million en 2015.

Ce renforcement vient s'ajouter à tous les

dispositifs mis en place depuis des années par les dirigeants européens pour empêcher des hommes, des femmes et des enfants de trouver refuge en Europe.

Le résultat de cette politique est consternant : plus de 1 400 personnes sont mortes noyées en tentant de traverser la Méditerranée depuis le 1^{er} janvier, alors que les tentatives de passage ont été moins nombreuses.



Ce qui signifie que les dangers mortels se sont accrus pour les migrants.

Malgré ce drame permanent, les différents gouvernements européens refusent d'accueillir dans leurs ports les bateaux transportant des réfugiés et ils cherchent à les enfermer dans des camps créés pour

l'occasion aux portes de l'Europe, en Turquie ou en Grèce.

Le récent sommet de Bruxelles, début juillet, en promettait d'ailleurs de nouveaux, en Afrique du Nord ou dans l'est de l'Europe.

Pour renforcer les barrières autour du

continent, les financements sont trouvés. Tout cela pour rejeter des centaines de milliers de personnes qui fuient les bombardements, les massacres ou la misère, engendrés par un ordre social dont les gouvernements européens sont les zélés serviteurs.

Jacques Le Gall

Libye : mourir pour Total et Eni

Depuis la fin du mois d'août, les deux clans principaux qui se disputent le pouvoir en Libye s'affrontent les armes à la main dans la capitale, Tripoli.

Les gouvernements français, américain, britannique et italien ont publié un communiqué commun, déplorant la situation, apportant leur soutien au gouvernement reconnu par l'ONU et demandant aux milices d'arrêter les combats en vue d'une solution démocratique.

On a beau être habitué aux mensonges éhontés des diplomates impérialistes,

ce communiqué est un sommet du genre colonial. Qui d'autre en effet que les puissances impérialistes ont détruit l'État libyen en 2011, bombardé les villes et villages, anéanti les infrastructures, armé les milices, mis en place les chefs qui se disputent aujourd'hui dépouilles et richesses, exécuté le dictateur Khadafi pour lui fermer définitivement la bouche? Qui est responsable

du chaos, si ce n'est les manœuvres des armées et des diplomates française, américaine, britannique et italienne?

De plus, ce chœur des vierges démocratiques cache à peine de féroces oppositions. Les ministres italiens de la Défense et de l'Intérieur ont désigné la France comme responsable au premier chef de la situation. C'est au moins la moitié de la vérité.

Pour son malheur la Libye est riche en gaz et en pétrole. Total, soutenu évidemment par les services français, a repris en mars 2018 des parts dans un

champ libyen. Cette région, le croissant pétrolier, est depuis passée sous le contrôle d'une des milices en présence, celle du général Haftar, ami de la France et ennemi du pouvoir central dont il voudrait prendre la place. Les choses sont bien faites...

Le pétrolier et gazier italien Eni, de son côté, traite avec la compagnie nationale libyenne, sise à Tripoli et contrôlée par ce même gouvernement central. Inutile de préciser que l'Italie apporte tout son soutien à ce gouvernement et se désolé de voir le général Haftar s'emparer

des installations portuaires et pétrolières avec le soutien plus ou moins discret de la France.

La situation a sa logique et les diverses milices en viennent aux mains, la guerre de clans s'enflamme, la population vit dans la terreur. Ce qui n'empêche jamais les puissances, tout en soutenant, finançant et armant leurs poulains, tout en poussant les intérêts de leur pétrolier national, de publier un communiqué larmoyant, plein des phrases démocratiques qu'elles resservent depuis un siècle.

Paul Galois

Congo : nouvelle épidémie d'Ebola

Une nouvelle épidémie du virus Ebola s'est déclarée début août en République démocratique du Congo (RDC), une semaine à peine après l'annonce de la fin de la précédente, qui avait fait 33 morts en deux mois.

Vingt jours après son apparition, l'épidémie avait fait 50 morts sur 90 cas. C'est

la 10^e depuis l'émergence du virus, en 1976. Elle est apparue au Nord-Kivu, dans

l'est, loin de la précédente, à partir de la souche Zaïre, la plus virulente connue. Ebola avait fait plus de 11 300 morts sur 29 000 cas recensés dans toute l'Afrique de l'Ouest, entre décembre 2013 et mars 2016.

Alors que les grands laboratoires et les pays

riches ont longtemps négligé Ebola, comme beaucoup de maladies de pays pauvres, cette épidémie de 2013, en montrant la capacité de la maladie à franchir les frontières, avait beaucoup inquiété.

Il y a depuis peu des vaccins expérimentaux, et l'un d'eux est utilisé. Mais, sans parler de son efficacité, encore en évaluation, il y a tout le reste : l'insécurité dans la province, la pauvreté, le manque d'électricité (le vaccin doit être maintenu entre -60 et -80°) la quasi inexistence du système de santé, l'abandon dans lequel est laissée la population, victime de bien d'autres fièvres hémorragiques ou maladies très graves comme la poliomyélite, le choléra ou le paludisme.

Douze équipes ont été

déployées sur le terrain, mais l'OMS, la Croix-Rouge et les ONG s'inquiètent de l'état de guerre quasi permanent dans une province de 7 millions d'habitants déchirée entre armée, milices et bandes criminelles...

Malgré cela, l'exploitation des mines du Nord-Kivu, elle, continue avec une certaine efficacité. L'armée est intervenue en décembre janvier dernier à Bisié, au profit d'Alphamin, société américano-sud-africaine, concessionnaire d'une mine de cassitérite, qui contient de l'étain, pour tenter de chasser des milliers de mineurs artisanaux, trop envahissants à ses yeux. En janvier, le cours de l'étain était de 16 500 euros la tonne...

Pierre Lemaire

États-Unis : Trump veut geler les salaires fédéraux

Trump vient d'annoncer qu'il ne voulait pas que les salaires des deux millions de fonctionnaires fédéraux soient augmentés au 1^{er} janvier prochain. Le président, qui est aussi un patron et réagit comme tel, a déclaré que l'État fédéral n'avait pas les moyens de se soucier de ses employés

confrontés à l'inflation, qui se situe autour de 3% cette année aux États-Unis.

Trump n'avait pas eu les mêmes scrupules de rigueur budgétaire quand il a accordé, fin 2017, 150 milliards de dollars de baisses d'impôt captés par les 1% les plus riches, qui en ont bénéficié trente

fois plus que les ménages moyens.

Pour Trump, comme pour tous les politiciens, ce sont toujours les salaires qui sont responsables des problèmes budgétaires, et jamais les bourgeois qu'ils subventionnent à tour de bras.

L. D.

Homéopathie : vérité scientifique ou poule aux œufs d'or ?

La faculté de médecine de Lille vient d'annoncer la suspension de sa formation au diplôme universitaire d'homéopathie dans l'attente, a-t-elle ajouté, de la position de la Haute autorité de santé (HAS) chargée d'évaluer les médicaments en vue de leur remboursement. Car, oui, les médicaments homéopathiques sont remboursés par la Sécurité sociale.

Loin d'être un traitement médical pouvant faire la preuve de son efficacité, l'homéopathie est une doctrine. À la fin du 18^e siècle, Samuel Hahnemann, son inventeur, est parti du fait que l'écorce de quinquina entraînerait chez l'homme sain une fièvre semblable à celle du paludisme qu'on traitait alors avec cette écorce. Il émit le premier postulat de l'homéopathie, le principe de similitude, selon lequel un même produit peut entraîner des troubles chez un individu en bonne santé et guérir ces troubles chez un individu malade.

Heureusement, avant d'expérimenter sur lui-même avec des produits plus toxiques, il eut l'idée de les diluer. C'est le principe de dilution : une goutte est diluée dans 100 fois son volume d'eau, puis une goutte de ce mélange est à son tour diluée dans cent fois son volume, et ainsi de suite... C'est la fameuse CH (centésimale hahnemannienne) inscrite sur les petits tubes de granules homéopathiques. Il est clair que, quand on parvient à la sixième dilution, il n'y a plus l'ombre du produit d'origine. C'est de l'eau qu'on emballe dans un petit grain de sucre, un granule qui, certes, ne peut pas faire de mal.

La démonstration de l'efficacité d'un médicament – le service médical rendu – est indispensable pour obtenir le remboursement par la

Sécurité sociale. Elle est impossible à démontrer pour les médicaments homéopathiques qui ne contiennent aucun principe actif. Qu'importe, ils sont remboursés à 30% ! Et c'est la Haute autorité de santé, celle à qui la faculté de Lille en appelle, qui l'accepte.

En juin dernier, la HAS réexaminait, comme c'est la règle, des spécialités homéopathiques inscrites sur la liste des médicaments remboursables en 2012. Considérant qu'elle ne pouvait se prononcer sur le service médical rendu mais que rien n'a changé depuis cinq ans et que les conditions sont les mêmes, elle a reconduit le remboursement à 30%.

La Sécurité sociale paiera donc, comme elle le fait depuis 1984, quand la ministre de la Santé du gouvernement Fabius a décidé d'inclure des spécialités homéopathiques dans la liste des médicaments remboursables.

Agnès Buzyn, la ministre de la Santé actuelle, déclarait pourtant en mai dernier : « *L'homéopathie n'a jamais été évaluée médicalement. Si elle est utile, elle restera remboursée. Si elle est inutile, elle cessera de l'être.* » Mais elle est utile à quoi et à qui ? La pression du laboratoire Boiron et l'envie de ne pas déplaire à une partie de l'opinion pourraient bien être plus fortes que l'évidence scientifique.

Sophie Gargan



Comprimés homéopathiques.

Frais bancaires : ils saignent le malheureux

Le ministre de l'Économie a convenu avec les banquiers de limiter dorénavant les frais bancaires pour les plus « vulnérables » des clients.

Ces frais bancaires qui sanctionnent lourdement les découverts occasionnels des clients, les « incidents de paiement », etc., rapportent une fortune aux banquiers. De l'ordre de 6,5 milliards d'euros par an, soit environ le tiers de leurs bénéfices.

Il y a des années que ça dure mais, à l'automne dernier, une enquête de *60 Millions de consommateurs* et de l'Union nationale des associations familiales a attiré l'attention sur cette pratique. Pour les clients

moyens les frais se limitent (si on peut dire) à 34 euros par an. Mais pour les clients en difficulté, la note peut atteindre les 300 euros et même davantage, ce qui ne fait que les enfoncer encore plus. Ainsi une simple « lettre d'avertissement pour compte débiteur non autorisé » est souvent facturée 12, voire 20 euros. Les banquiers prétendent que les « incidents de paiement » occasionnent des frais supplémentaires. Quels frais alors que les ordinateurs

font de plus en plus automatiquement tout le travail ?

C'est peut-être cette enquête qui a poussé le ministre à prendre quelques mesures, en accord avec les banquiers. Dorénavant, les frais bancaires seront limités à 200 euros par an, ce qui n'est tout de même pas rien, et uniquement pour les clients considérés comme vulnérables. Pour les autres, ce sera toujours au bon vouloir des banquiers.

Le ministre a déclaré qu'il comptait que les banquiers jouent le jeu. On se demande s'il y croit lui-même.

André Victor

Vallée d'Aspe : un accident annoncé



Lundi 27 août, en vallée d'Aspe, un camion-citerne ratait un virage et plongeait dans le ravin, perdant 12000 litres de chlorite de sodium, déclenchant une pollution d'ampleur, le chauffeur a été tué.

Cet accident est loin d'être le premier, tout le monde savait qu'il allait se reproduire un de ces jours, y compris les autorités. Les employés d'EDF sont même préparés à l'éventualité de devoir effectuer des lâchers d'eau exceptionnels dans le but de diluer des produits toxiques déversés dans la rivière, le gave d'Aspe.

En effet, la nationale 134, moins connue sous le nom d'axe européen E7, qui relie Pau à Saragosse en Espagne, prend régulièrement la forme d'une petite route de montagne. Le camion semi-remorque a quitté la route dans une série de virages extrêmement serrés et dans lesquels deux camions ne peuvent pas se croiser. Les autorités trouvent pourtant normal de laisser circuler sur cette route des centaines de camions chaque jour.

Cette nationale a certes connu bien des réaménagements au cours des années. Le tunnel du Somport, ouvert en 2003, a permis d'éviter une partie du parcours montagneux le plus dangereux. Pour autant cela n'en fait pas un axe sécurisé capable de recevoir un tel trafic.

Une bonne partie des camions qui transitent par la vallée d'Aspe le font par choix de directions d'entreprises de transport qui préfèrent lancer les chauffeurs sur des routes dangereuses plutôt que de payer les péages des autoroutes qui passent en bord de chaîne pyrénéenne. Le trafic a d'ailleurs manifestement augmenté depuis janvier du fait de l'instauration d'une écotaxe au Pays Basque espagnol que ces mêmes patrons cherchent à éviter.

Cette situation est

criminelle à plus d'un titre. Les camions sont dangereux pour leurs chauffeurs, pour l'environnement, mais également pour les habitants des villages traversés.

Suite au dernier accident, les élus locaux ont appelé à une manifestation qui a bloqué symboliquement le trafic des camions durant une heure avant que la gendarmerie n'évacue les deux cents manifestants.

À défaut de voir effectuées les transformations nécessaires sur cette route (élargissements, contournements de villages, nouveaux tracés), les manifestants revendiquent l'interdiction de la circulation des poids lourds, à commencer par les citernes. Et il leur semble tomber sous le sens que le trafic devrait plutôt se porter sur le rail. La ligne de chemin de fer internationale, fermée en 1970, représenterait un axe bien plus sécurisé et d'ailleurs bien moins polluant.

Jacques Lequai

La Poste CNP: aux mains des financiers

Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a confirmé le 30 août vouloir servir d'entremetteur pour que La Poste se développe « massivement » dans le secteur de l'assurance par un rapprochement avec la CNP (Caisse nationale de prévoyance) Assurances dont elle distribue déjà les assurances-vie.

Au terme d'un chassé-croisé, La Poste absorberait la CNP, détenue pour partie par la Caisse des dépôts, tandis que celle-ci deviendrait l'actionnaire majoritaire de La Poste en rachetant une partie des actions détenues actuellement par l'État. Que la manœuvre réussisse ou qu'elle capote sous la pression d'intérêts concurrents, un tel

embrouillamini fait partie des opérations financières courantes. Selon Bruno Lemaire, l'objectif est de constituer « *un grand pôle financier public au service des territoires* ». En réalité, c'est surtout le réseau territorial de La Poste qui est mis au service du capital financier.

Il y a un certain parallélisme entre l'évolution de la Banque

postale et celle de la CNP. Au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle, l'État avait confié à la Caisse des dépôts, considérée comme son bras financier, la gestion de trois caisses de prévoyance : pour la vieillesse, en cas de décès et en cas d'accidents. Elles ont fusionné en 1959 pour devenir la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Celle-ci connaît un développement avec l'assurance collective destinée au personnel des entreprises et des collectivités territoriales, en se servant notamment du réseau des bureaux de poste pour placer des assurances-vie. Au total, l'argent ainsi collecté est devenu alléchant, au point que la CNP a été transformée en société anonyme en 1992 sous le nom de CNP-Assurances avant d'être

introduite en Bourse six ans plus tard.

Par ailleurs, les capitaux privés ne sont pas restés indifférents devant un réseau comme celui de La Poste, qui draine l'épargne populaire et par lequel transite une partie de la masse des salaires et des prestations sociales. Il devenait intolérable que cette masse d'argent leur échappe encore en grande partie, d'où la naissance de La Banque postale en 2006 et la transformation de La Poste en société anonyme en 2010.

Alors qu'en 2015, le courrier représentait encore près de 60 % du chiffre d'affaires de La Poste et les services financiers le quart, cette part devrait passer à plus de la moitié en y incluant

l'activité d'assurances, avec un bond en avant des bénéficiaires puisque celui de CNP Assurances représente deux fois celui de la totalité du groupe La Poste. Dans le nouveau groupe qui se crée, les travailleurs de La Poste, qu'ils soient à La Banque postale, au tri ou à la distribution du courrier, seront encore plus soumis à des objectifs de rentabilité tels que pourra les fixer une direction axée sur la conquête du marché de l'assurance dans le monde entier.

Les postiers seraient ainsi transformés en distributeurs de produits financiers, jugés sur le résultat. Il n'y a pas de raison qu'ils se laissent faire.

Jean Sanday

La Poste : priorité sociétale...

La Poste se félicite d'avoir obtenu des syndicats CFDT, FO, CGC et CFTC la signature d'un accord qu'elle appelle pompeusement « banque à priorité sociétale ». Cet accord prétend protéger les postiers des bureaux situés en zones dites sensibles contre les incivilités.

Dans les quartiers populaires les plus frappés par la crise, il est indéniable que les tensions aux guichets peuvent très vite monter. Car il est insupportable pour un travailleur sans emploi de s'apercevoir par exemple que les aides auxquelles il a droit n'ont pas été versées sur son compte. De même qu'il est insupportable pour les agents de La Poste de faire face à longueur de journée aux coups de colère et à la détresse des usagers.

C'est d'autant plus vrai que, bien souvent, le postier derrière le guichet n'a pas la main sur le traitement des opérations : il doit joindre le centre financier et trouver le bon interlocuteur avant de pouvoir espérer, peut-être, au bout d'un temps certain, répondre à la demande qui lui est faite. De plus, les employés de La Poste, en sous-effectif permanent, ont rarement le temps, et pas toujours le droit, d'aider un usager qui a du mal à écrire et à remplir son formulaire. Les suppressions d'emplois par dizaines de milliers depuis vingt ans se traduisent dans les bureaux de poste par l'obligation pour les usagers de se débattre avec

les automates pour placer un chèque ou envoyer un recommandé... ce qui contribue à détériorer une situation déjà tendue.

L'accord dont se vante La Poste ne changera rien à tous ces problèmes. Il ne couvre qu'un nombre de bureaux limités, dont elle entend présenter la liste détaillée aux syndicats signataires... dans quelques mois ! Ce qu'il propose aux postiers de ces bureaux difficiles est bien mince : quelques promotions, l'augmentation de 100 euros d'une prime annuelle et quelques embauches supplémentaires – en fait guère plus d'une centaine nationalement. Le texte prévoit des formations sur la prévention des incivilités, ainsi qu'une éventuelle présence accrue de vigiles. Il n'y a là que du sparadrap sur une jambe de bois. Quant à la possibilité de sanctionner les clients agressifs, en allant du dépôt de plainte à la fermeture du compte en banque, c'est une mesure purement répressive – qui en dit long sur ce que La Poste entend par des mots comme « social » ou « sociétal ».

Aux guichets comme ailleurs, dans les centres



de tri ou encore à la distribution, La Poste ne cesse de restructurer pour supprimer toujours plus d'emplois et accroître ses bénéficiaires. Dans ce contexte, les mesurette contenues dans le nouvel accord ne changeront rien aux difficultés que subissent au quotidien les travailleurs de La Poste.

La vie est de plus en plus dure dans les banlieues populaires, en grande partie du fait de la crise et de la guerre sociale que le patronat mène à la classe ouvrière. Mais une grande entreprise comme La Poste n'exploite, ne précarise et ne licencie pas moins que PSA ou Carrefour, et elle a sa part de responsabilité dans cette dégradation générale. Alors quand elle se permet de proposer des conseils aux postiers pour les aider à gérer leur stress, c'est une vraie provocation... qui méritera un retour de bâton.

Correspondant LO

Renault: de l'argent il y en a !

Le groupe Renault, qui comprend Renault, Dacia, Samsung Motors, Lada, Alpine, a battu son record de vente au premier semestre 2018 : plus de deux millions de véhicules. Le résultat financier est de 2 milliards d'euros pour la même période. 181 344 travailleurs dans le monde, du Brésil à la Turquie, et 9 000 intérimaires, plus de 4 000 prestataires en France, conçoivent et produisent les véhicules.

En France, plus de 8 000 emplois ont été supprimés ces dernières années. En production, le travail du samedi est de plus en plus fréquent. Dans les bureaux et les ateliers, c'est la course toute la journée, la pression est

constante. L'exploitation est renforcée et la précarité augmente. Quant aux augmentations de salaire, en 2018 il y a eu un ridicule 1%. À comparer au PDG Carlos Ghosn : ses revenus sont de 7,4 millions d'euros en 2017 du côté Renault, et de 9,2 millions d'euros pour Nissan. Ce PDG soigne aussi ses actionnaires.

Ce sont les dizaines de milliers de travailleurs de par le monde qui créent ces richesses. Il n'y a pas de raison qu'une poignée d'actionnaires s'approprie leur travail. Alors il est nécessaire d'arracher des augmentations de salaire qui suivent la hausse des prix et d'imposer des embauches massives.

Correspondant LO

PSA – Valenciennes : une direction incompétente

Les usines PSA de Sochaux et Mulhouse connaissent régulièrement, depuis des mois, des jours de chômage technique, à cause d'une défaillance d'approvisionnement des boîtes de vitesses fabriquées à l'usine PSA de Valenciennes.

Effectivement, Valenciennes n'arrive plus, depuis quelques mois, à produire suffisamment de boîtes de vitesse à six rapports, du fait de la politique de réduction des coûts imposée par Carlos Tavares, le PDG du groupe. Depuis des années, la direction supprime des emplois, notamment des emplois de maintenance et d'ouvriers professionnels sous forme de départs en préretraite ou de non-remplacements de départs... de moins en moins au volontariat. Dans le même temps, la direction s'est refusée à investir le moindre euro pour rénover les machines qui, usées jusqu'à la corde, tombent de plus en plus souvent en panne. Résultat, une production impossible à faire. Pour ne pas trop arrêter les usines d'assemblage de Sochaux ou de Mulhouse, la direction se voit obligée de faire venir par charters des boîtes de vitesse de ses usines en Chine. Cela lui coûterait plus de 1,5 million d'euros par mois.

Le 28 août, le PDG Tavares est venu à l'usine

de Valenciennes non pas pour annoncer un plan d'embauches et des investissements, mais pour tenter de mettre les travailleurs sous pression, afin qu'ils produisent 3 000 boîtes de vitesse par jour, alors que l'objectif actuel est de 1 800. Refusant d'admettre que sa politique de réduction des coûts à tout prix se retourne contre lui, il cherche à en rendre responsable les travailleurs en leur demandant de transpirer encore plus.

Les travailleurs de Sochaux ont perdu près de 140 euros sur leur paye de juillet et c'est inacceptable. Mais, beaucoup plus grave, encore huit jours après la venue de Tavares à l'usine, un jeune intérimaire de 21 ans a été victime d'un très grave accident du travail à Valenciennes.

Que la direction et son PDG en tête soient incapables d'organiser la production est leur affaire. Mais ce n'est certainement pas aux travailleurs d'en payer les conséquences.

Correspondant LO



Rassemblement au CHRU de Lille, à l'appel de la CGT, le 29 août.

CHRU – Lille : répression antisyndicale

Mercredi 29 août, un des deux secrétaires de la CGT du CHRU de Lille était convoqué à un entretien dans le cadre d'une procédure disciplinaire.

La direction reproche à ces militants d'avoir soutenu 22 agents de la Stérilisation centrale qui avaient exercé leur droit de retrait, certains jusqu'à trois jours, face aux dangers engendrés par le manque criant de personnel. Ils ont été accusés de grève illégale. La direction leur reproche aussi d'avoir envahi certaines de ses réunions ou d'avoir fait des barbecues sans autorisation

sur les parkings de l'hôpital. Des représentants FO ont eux aussi été convoqués au même type d'entretien.

Une grande partie des agents, syndiqués ou non, soutiennent au moins moralement les syndicats dans la défense de leurs responsables. Beaucoup disent : « *Attaquer deux syndicats, CGT et FO, au moment où gouvernement et direction ne pensent qu'à faire des économies sur notre dos et celui des malades, c'est mauvais pour nous.* » Certains font aussi le lien avec d'autres cas de répression antisyndicale, comme à Air France et à la SNCF.

La CGT a réuni près de 500 personnes, avec

une minorité d'agents de l'hôpital, venant apporter leur soutien, certains ne faisant que passer pendant la coupure du midi, d'autres restant pendant tout le rassemblement, ce qui est notable en plein mois d'août avec tous les congés non remplacés. De nombreux militants CGT d'autres hôpitaux et d'entreprises privées étaient aussi présents, ainsi que des députés PCF et LFI.

Face au nombre de militants accompagnant le secrétaire, l'entretien avec la direction n'a pas eu lieu pour l'instant. Mais pour la faire reculer, une large mobilisation du personnel sera nécessaire.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio LO
www.lutte-ouvriere-audio.org



STRINGER REUTERS

L'île Diego Garcia, dans l'archipel Chagos, transformée en base militaire américaine.

Îles Chagos : les habitants déportés

Du 3 au 6 septembre, se tenait à la Cour internationale de justice à La Haye un procès concernant la souveraineté sur les îles Chagos. Situé dans l'Océan indien, cet archipel sous tutelle britannique, dont fait partie l'île de Diego Garcia, est revendiqué par l'île Maurice.

En 1965, alors que Maurice était en pourparlers avec Londres pour son indépendance, le gouvernement travailliste britannique de l'époque exigea de garder les îles Chagos en échange de l'indépendance mauricienne, effective en 1968. Le projet était la construction d'une base militaire, pour laquelle il fallait faire place nette. Or, trois des 55 îles de l'archipel étaient habitées par quelque 2 000 habitants, décrits alors par le Foreign Office comme « quelques Tarzan et Vendredi ». C'était en réalité des descendants d'esclaves, déportés d'Afrique par les colons pour extraire le coprah des cocotiers, restés sur place à la fin de l'esclavage et vivant des ressources locales.

À la fin des années 1960, la Grande-Bretagne commença

à expulser en secret les Chagossiens : ceux qui s'absentaient de l'archipel ne pouvaient plus y retourner, ou encore les importations de provisions se raréfiaient. En 1973, ceux qui demeuraient encore sur place furent sommés de partir avec quelques effets personnels, laissant derrière eux leur habitation, leurs meubles ou leurs animaux domestiques, brûlés par les autorités. Ils furent déportés vers les Seychelles et surtout vers l'île Maurice, où quarante-cinq ans plus tard, ils vivent encore avec leurs descendants, souvent dans la pauvreté, voire dans des bidonvilles.

Après cette sinistre opération, le Royaume-Uni concéda aux États-Unis la plus grande île de l'archipel, Diego Garcia, pour la construction d'une gigantesque base militaire.

Celle-ci est aujourd'hui la plus grande base américaine en dehors des États-Unis. C'est de là que partaient nombre des avions qui bombardèrent l'Afghanistan en 2001 puis l'Irak en 2003. L'île fut aussi utilisée par la CIA comme centre d'interrogatoires et de torture de prisonniers capturés en Afghanistan.

Les Chagossiens se sont organisés et militent pour le droit au retour. Sous leur pression, aidés notamment par le groupe Lalit (La Lutte), le gouvernement mauricien a fini par revendiquer sa souveraineté sur l'archipel et le droit au retour des Chagossiens. Depuis des années, le gouvernement britannique multiplie les manœuvres, s'engageant finalement à céder l'archipel lorsqu'il ne sera plus nécessaire à des fins militaires, soit au plus tôt en 2036...

Loin des regards, la déportation des Chagossiens est un des innombrables forfaits contemporains du colonialisme et de l'impérialisme.

Michel Bondelet

Sonde Parker : le soleil devrait briller pour tout le monde

Le 12 août, la NASA a lancé vers l'espace la sonde Parker. En route vers le Soleil, cette sonde est destinée à étudier l'atmosphère de notre étoile et les éruptions solaires dont les effets se font sentir sur la Terre, parfois brutalement.

Prévue pour effectuer 24 orbites autour du Soleil pendant les sept prochaines années, la sonde Parker va se rapprocher à 5,4 millions de kilomètres de la surface solaire, dans une zone où règnent des températures de l'ordre de 1 500 degrés Celsius.

Le coût de cette mission, 1,5 milliard de dollars, reste modeste comparé aux 400 milliards de budget annuel de l'armée américaine.

Cette mission est le fruit de décennies de travaux, menés par des équipes de scientifiques et d'ingénieurs ayant collaboré par-delà les frontières.

Cette prouesse scientifique peut susciter de l'enthousiasme. Mais, au moment où la Nasa lançait la sonde Parker, Donald Trump annonçait la création d'une « force de l'espace », spécialisée dans l'utilisation de missiles pour la destruction des

satellites russes ou chinois et se préparant à faire de l'espace le champ de bataille des guerres à venir.

La performance que représente le lancement réussi de la sonde solaire Parker laisse pourtant entrevoir les énormes moyens dont pourrait disposer l'humanité.

Mais dans une société basée sur la recherche du profit pour une minorité qui méprise les intérêts collectifs du plus grand nombre, les plus belles avancées scientifiques servent à faire la guerre, commerciale ou militaire, et continuent de côtoyer la misère et la pire arriération.

Xavier Lachau

Fil rouge

Leurs amours nous ruinent

Scène de ménage à l'université d'été du Medef entre Geoffroy Roux de Bézieux, son président, et Édouard Philippe : « Monsieur le Premier ministre, nous préférons les preuves d'amour aux déclarations d'amour. »

Le ministre a protesté de la profondeur de ses sentiments en listant les multiples baisses ou suppressions d'impôts et autres cotisations que son gouvernement a offertes ou va offrir aux patrons.

Ces gens-là mesurent l'amour en euros, comptent en milliards... et Philippe est manifestement fou amoureux.



Ciao la solidarité

Deux automobilistes arrivant de France ont été condamnés par la justice italienne pour avoir facilité, sans le savoir, l'entrée de deux migrants sans papiers.

Ils avaient véhiculé ces personnes, rencontrées sur le site BlaBlaCar, sans vérifier leur identité, ce qu'aucun automobiliste ne fait heureusement nulle part.

À la frontière, les migrants ont été bloqués et renvoyés, les automobilistes arrêtés, puis condamnés à de la prison et une forte amende avec sursis.

En Italie comme en France, l'État voudrait interdire la solidarité. Mais nombreux sont celles et ceux qui ne se laissent pas impressionner. Et c'est tant mieux.

Taxe soda : Coca-Cola se sucre

Une taxe soda sur les boissons sucrées existe depuis 2012 et a été renforcée le 1^{er} juillet 2018 : plus c'est sucré, plus c'est cher.

Pour que la taxe soit sans conséquence pour elle, la firme Coca Cola

n'a modifié ni sa recette ni ses prix, elle a simplement modifié la capacité de ses bouteilles. Celles de 2 litres sont passées à 1,75 litre, celles de 1,5 litre sont maintenant de 1,25 litre. Pour le même prix, on a donc moins de Coca Cola.

Non seulement la firme fait payer la taxe sans qu'elle se voie, mais elle réussit encore à augmenter ses bénéfices. D'autant plus que l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires entraînées par ce breuvage restent évidemment à la charge du client ou de la Sécurité sociale.

Lèche-bottes blues

La démission fracassante du ministre de l'Écologie décorative, Hulot, semble inspirer Stéphane Bern, autre célébrité recrutée par Macron. Bombardé il y a quelques mois défenseur bienveillant du patrimoine local, le spécialiste des têtes couronnées a fini par se rendre compte qu'on se payait la sienne. N'ayant pour relever les chefs-d'œuvre en péril que son sourire et les lotos de charité, il menace de démissionner à son tour.

Six mois pour s'apercevoir qu'on est un hochet présidentiel, pour un monarchiste déclaré, c'est assez rapide.

États-Unis : wanted profs de poche

Les responsables d'un district scolaire d'Arizona construisent un lotissement de minuscules maisons de 30 m² – à peu près la taille d'un garage – à destination des enseignants qui ne peuvent pas se loger avec leur salaire insuffisant. Cet État répond ainsi aux mouvements d'enseignants qui ont eu lieu ces derniers mois pour des augmentations de salaires.

Comme l'a dit un responsable syndical : « Accorder un salaire décent aux enseignants et en finir avec les budgets scolaires minuscules » serait une meilleure solution. Certainement, mais les loger dans des cages à lapin coûte sûrement moins cher.